

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE
MRC DES CHENAUX**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
16 OCTOBRE 2017**

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Narcisse MRC des Chenaux, tenue à la salle des conférences du bureau municipal, 353, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse, le lundi 16 octobre 2017 à 18h00, sont présents, le maire monsieur Guy Veillette, mesdames les conseillères Nathalie Jacob et Linda MacCulloch, et messieurs les conseillers Daniel Bédard, Michel Larivière, Denis Chartier et Gilles Gauthier tous formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, est aussi présent. Cette séance est convoquée par monsieur Guy Veillette, maire, conformément aux dispositions du code municipal.

Monsieur Guy Veillette, maire, ouvre la séance à 19h22. Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour, lequel est annexé à la page 324 du présent procès-verbal.

(PROGRAMME)

2017-10-16

Programme Réhabilitation du réseau routier local, volet accélération des investissements du réseau routier local 2016-2018 (AIRRL 2016-2018);

ATTENDU que les membres du conseil de la municipalité de Saint-Narcisse ont pris connaissance des modalités d'application du volet, Accélération des investissements sur le réseau routier local;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Narcisse désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Michel Larivière
Appuyé par monsieur Gilles Gauthier
Et résolu :

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Narcisse autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL 2016-2018.

Adoptée à l'unanimité.

Période de questions

- Aucune question.

2017-10-17

Clôture de l'assemblée

ATTENDU que l'ordre du jour est épuisé ;

À CES CAUSES, il est proposé par madame Linda MacCulloch,
Appuyé par monsieur Denis Chartier
Et résolu :

La clôture de l'assemblée à 19h31.

Adoptée à l'unanimité.

Guy Veillette, maire

Stéphane Bourassa,
Directeur général